

TALANT • COPENHAGUE 2009

CHANGEONS D'ERE !

L'ensemble des élus du conseil municipal de la ville de Talant, s'engage pour l'appel « l'ultimatum climatique »

Le climat est l'un des enjeux planétaires du 21ème siècle. La communauté scientifique internationale a fixé un objectif : stabiliser le climat en limitant le niveau de réchauffement à 2°C, sous peine de conséquences environnementales et humanitaires dramatiques pour l'ensemble de la planète : déplacements de populations, accroissement des catastrophes naturelles...

D'ici 2080, le Programme des nations unies pour le développement (PNUD) estime qu'avec le réchauffement climatique 1,8 milliard de personnes supplémentaires pourraient vivre dans une région où l'eau sera raréfiée.

Dans la suite du protocole de Kyoto de 1997, se tiendra à Copenhague du 7 au 19 décembre 2009, le sommet de l'O.N.U. où les Etats du monde entier ont le devoir de parvenir à un accord ambitieux pour enrayer l'inéluctable progression du dérèglement climatique.

Transports, habitat, énergie, déchets, sensibilisation et évolution des comportements : les compétences des communes et des intercommunalités auxquelles elles adhèrent, ont un impact déterminant pour lutter contre le changement climatique. Par leurs politiques, les collectivités ont donc une responsabilité sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre de leur territoire, en influant sur les champs d'intervention suivants :

- ce qui relève directement de leur responsabilité : patrimoine, services rendus (éducation, sport, loisirs, culture, administration...)
- ce qu'elles peuvent influencer par leurs politiques : aménagement du territoire, urbanisme, transport des personnes...
- ce sur quoi elles n'ont pas de prise directe mais qu'elles peuvent soutenir par des actions de sensibilisation et d'incitation : activités des entreprises, information des citoyens...

Il est crucial que cette négociation internationale se traduise par des engagements forts, notamment de la part des pays industrialisés, qui ont une responsabilité historique et dont les émissions doivent impérativement décroître de 80% d'ici 2050. Les pays émergents ont également un rôle stratégique à jouer, afin que leur légitime aspiration au bien-être se fasse dans le cadre de nouveaux modèles de développement, sobres en carbone.

Cette exigence, vitale pour la planète, est accompagnée d'une forte mobilisation citoyenne et associative, qui se traduit par de nombreuses initiatives dont l'appel « *l'Ultimatum climatique* » (www.copenhague-2009.com), lancé par une douzaine d'ONG françaises, en vue de peser sur l'engagement de la France dans les négociations de Copenhague.

Aussi,

Considérant la volonté de la Ville de Talant dans la lutte contre le dérèglement climatique,
Considérant l'obligation de cohérence entre les actions engagées et à venir par la Ville de Talant et les enjeux climatiques, en synergie avec ses habitants,

Le conseil municipal de la Ville de Talant s'engage officiellement comme signataire et promoteur de l'appel « *l'Ultimatum climatique* », en vue de peser sur des accords de haut niveau à Copenhague en décembre prochain.